

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215402744-20230328-N6-28-03-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Commune - COMMUNE DE JARVILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21540274400019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
VANDOEUVRE LES NANCY

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNE JARVILLE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	50
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	51
D2 - Arrêté et signatures	52

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 54274	COMMUNE DE JARVILLE BUDGET COMMUNE JARVILLE	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 591
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Metropole du Grand Nancy	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 427 179,00	9 665 277,00	875,64	1 098,74

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 050,98	944,00
2	Produit des impositions directes/population	421,54	517,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	936,34	1 158,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	579,74	298,00
5	Encours de dette/population	1 017,78	796,00
6	DGF/population	230,98	154,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,47 %	57,60 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	118,85 %	88,70 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,92 %	25,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	108,70 %	68,70 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

657362
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 344 869,78	9 004 175,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 340 694,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 344 869,78	11 344 869,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 201 045,84	2 124 302,27
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	953 312,59	37 202,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 992 854,16
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 154 358,43	6 154 358,43

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 499 228,21	17 499 228,21
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 940 092,00	0,00	3 081 358,72	3 081 358,72	3 081 358,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 406 330,00	0,00	5 087 717,00	5 087 717,00	5 087 717,00
014	Atténuations de produits	7 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 067 804,00	0,00	1 672 410,00	1 672 410,00	1 672 410,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 421 226,00	0,00	9 887 485,72	9 887 485,72	9 887 485,72
66	Charges financières	142 798,00	0,00	189 435,83	189 435,83	189 435,83
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 610 024,00	0,00	10 102 921,55	10 102 921,55	10 102 921,55
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 587 819,83	0,00	873 128,19	873 128,19	873 128,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	372 201,00	0,00	368 820,04	368 820,04	368 820,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 960 020,83	0,00	1 241 948,23	1 241 948,23	1 241 948,23
TOTAL		11 570 044,83	0,00	11 344 869,78	11 344 869,78	11 344 869,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 344 869,78
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	214 328,00	0,00	189 673,00	189 673,00	189 673,00
70	Produits services, domaine et ventes div	982 331,00	0,00	567 050,00	567 050,00	567 050,00
73	Impôts et taxes	4 728 915,00	0,00	5 137 780,00	5 137 780,00	5 137 780,00
74	Dotations et participations	3 301 893,00	0,00	3 000 911,00	3 000 911,00	3 000 911,00
75	Autres produits de gestion courante	103 211,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 330 678,00	0,00	8 980 414,00	8 980 414,00	8 980 414,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	53,00	53,00	53,00
77	Produits exceptionnels	222 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 584 931,00	0,00	8 980 467,00	8 980 467,00	8 980 467,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	33 630,00	0,00	23 708,00	23 708,00	23 708,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		33 630,00	0,00	23 708,00	23 708,00	23 708,00
TOTAL		9 618 561,00	0,00	9 004 175,00	9 004 175,00	9 004 175,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 340 694,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 344 869,78
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 218 240,23
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 382 550,78	96 825,65	25 416,00	25 416,00	122 241,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 654 533,92	621 093,86	2 110 662,19	2 110 662,19	2 731 756,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 117 335,74	235 393,08	2 447 889,39	2 447 889,39	2 683 282,47
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 154 420,44	953 312,59	4 583 967,58	4 583 967,58	5 537 280,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	510 934,19	0,00	593 370,26	593 370,26	593 370,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	510 950,19	0,00	593 370,26	593 370,26	593 370,26
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 665 370,63	953 312,59	5 177 337,84	5 177 337,84	6 130 650,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	33 630,00	0,00	23 708,00	23 708,00	23 708,00
041	Opérations patrimoniales (4)	34 501,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	68 131,00	0,00	23 708,00	23 708,00	23 708,00
	TOTAL	7 733 501,63	953 312,59	5 201 045,84	5 201 045,84	6 154 358,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 154 358,43
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	905 982,51	37 202,00	272 588,00	272 588,00	309 790,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 759 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 664 982,51	37 202,00	552 588,00	552 588,00	589 790,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	356 800,00	0,00	268 505,74	268 505,74	268 505,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	349 581,36	0,00	61 260,30	61 260,30	61 260,30
138	Autres subvent° invest. non transf.	592,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	711 973,36	0,00	329 766,04	329 766,04	329 766,04
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 376 955,87	37 202,00	882 354,04	882 354,04	919 556,04
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 587 819,83	0,00	873 128,19	873 128,19	873 128,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	372 201,00	0,00	368 820,04	368 820,04	368 820,04
041	Opérations patrimoniales (4)	34 501,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 994 521,83		1 241 948,23	1 241 948,23	1 241 948,23
	TOTAL	7 371 477,70	37 202,00	2 124 302,27	2 124 302,27	2 161 504,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 992 854,16
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 154 358,43
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 218 240,23
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 081 358,72		3 081 358,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 087 717,00		5 087 717,00
014	Atténuations de produits	46 000,00		46 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 672 410,00		1 672 410,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	189 435,83	0,00	189 435,83
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	20 000,00	368 820,04	388 820,04
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		873 128,19	873 128,19
Dépenses de fonctionnement – Total		10 102 921,55	1 241 948,23	11 344 869,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 344 869,78
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	708,00	708,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	593 370,26	0,00	593 370,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	122 241,65	0,00	122 241,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 731 756,05	23 000,00	2 754 756,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 683 282,47	0,00	2 683 282,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 130 650,43	23 708,00	6 154 358,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 154 358,43
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	189 673,00		189 673,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	567 050,00		567 050,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		23 000,00	23 000,00
73	Impôts et taxes	5 137 780,00		5 137 780,00
74	Dotations et participations	3 000 911,00		3 000 911,00
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	0,00	85 000,00
76	Produits financiers	53,00	0,00	53,00
77	Produits exceptionnels	0,00	708,00	708,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 980 467,00	23 708,00	9 004 175,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 340 694,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 344 869,78
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	268 505,74	0,00	268 505,74
13	Subventions d'investissement	309 790,00	0,00	309 790,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	280 000,00	0,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		368 820,04	368 820,04
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		873 128,19	873 128,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		858 295,74	1 241 948,23	2 100 243,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 992 854,16
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	61 260,30
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 154 358,43
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 940 092,00	3 081 358,72	3 081 358,72
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	691 388,00	766 160,00	766 160,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	32 920,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	35 410,00	35 400,00	35 400,00
60612	Energie - Electricité	230 000,00	355 600,00	355 600,00
60613	Chauffage urbain	380 000,00	731 247,72	731 247,72
60622	Carburants	1 800,00	1 800,00	1 800,00
60623	Alimentation	4 830,00	2 700,00	2 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	29 409,00	22 000,00	22 000,00
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	74 860,00	75 600,00	75 600,00
60636	Vêtements de travail	17 800,00	10 400,00	10 400,00
6064	Fournitures administratives	11 425,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 790,00	250,00	250,00
6067	Fournitures scolaires	47 855,00	37 056,00	37 056,00
6068	Autres matières et fournitures	44 730,00	17 285,00	17 285,00
611	Contrats de prestations de services	87 740,00	50 000,00	50 000,00
6132	Locations immobilières	90,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	47 457,00	8 650,00	8 650,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien terrains	11 980,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	209 306,00	212 900,00	212 900,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61524	Entretien bois et forêts	13 066,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 200,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	125 688,00	130 700,00	130 700,00
6161	Multirisques	35 000,00	39 000,00	39 000,00
6182	Documentation générale et technique	8 653,00	6 165,00	6 165,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 351,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	765,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	3 350,00	750,00	750,00
6232	Fêtes et cérémonies	93 700,00	21 800,00	21 800,00
6236	Catalogues et imprimés	45 528,00	22 820,00	22 820,00
6247	Transports collectifs	20 629,00	33 055,00	33 055,00
6251	Voyages et déplacements	80,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	21 500,00	2 700,00	2 700,00
6261	Frais d'affranchissement	17 200,00	12 380,00	12 380,00
6262	Frais de télécommunications	48 000,00	48 000,00	48 000,00
627	Services bancaires et assimilés	9 056,00	9 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 435,00	2 390,00	2 390,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	209 611,00	230 250,00	230 250,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	68 500,00	22 000,00	22 000,00
6288	Autres services extérieurs	68 860,00	23 570,00	23 570,00
63512	Taxes foncières	48 000,00	55 000,00	55 000,00
63513	Autres impôts locaux	8 950,00	5 050,00	5 050,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	180,00	180,00	180,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 406 330,00	5 087 717,00	5 087 717,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	12 000,00	3 250,00	3 250,00
6218	Autre personnel extérieur	27 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 749,00	16 360,00	16 360,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 538,00	48 085,00	48 085,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	469,00	144,00	144,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 187 092,00	2 105 670,00	2 105 670,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	102 920,00	83 239,00	83 239,00
64118	Autres indemnités titulaires	643 043,00	548 008,00	548 008,00
64131	Rémunérations non tit.	495 342,00	607 051,00	607 051,00
64138	Autres indemnités non tit.	81 890,00	73 000,00	73 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	156 051,00	47 853,00	47 853,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	32 169,00	32 169,00
64171	Apprentis - rémunérations	53 284,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	616 082,00	570 975,00	570 975,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	750 431,00	710 620,00	710 620,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	29 698,00	26 525,00	26 525,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	150 300,00	183 482,00	183 482,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 549,00	391,00	391,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 700,00	3 702,00	3 702,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 692,00	18 694,00	18 694,00
6488	Autres charges	6 500,00	6 499,00	6 499,00
014	Atténuations de produits	7 000,00	46 000,00	46 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	2 000,00	2 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 000,00	44 000,00	44 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 067 804,00	1 672 410,00	1 672 410,00
6531	Indemnités	137 324,00	150 000,00	150 000,00
6532	Frais de mission	1 653,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	2 700,00	3 000,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	341 606,00	430 000,00	430 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	558 461,00	1 061 350,00	1 061 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 421 226,00	9 887 485,72	9 887 485,72
66	Charges financières (b)	142 798,00	189 435,83	189 435,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	132 135,57	170 343,97	170 343,97
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 162,43	19 091,86	19 091,86
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	40 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 610 024,00	10 102 921,55	10 102 921,55
023	Virement à la section d'investissement	1 587 819,83	873 128,19	873 128,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	372 201,00	368 820,04	368 820,04
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	372 201,00	368 820,04	368 820,04
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 960 020,83	1 241 948,23	1 241 948,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 960 020,83	1 241 948,23	1 241 948,23
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 570 044,83	11 344 869,78	11 344 869,78

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 344 869,78
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 699,55
Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 607,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	19 091,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	214 328,00	189 673,00	189 673,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	214 328,00	189 673,00	189 673,00
70	Produits services, domaine et ventes div	982 331,00	567 050,00	567 050,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	15 000,00	15 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	35 000,00	50 000,00	50 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	77 810,00	92 050,00	92 050,00
7066	Redevances services à caractère social	453 000,00	40 500,00	40 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	367 700,00	351 000,00	351 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	17 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	19 821,00	18 500,00	18 500,00
73	Impôts et taxes	4 728 915,00	5 137 780,00	5 137 780,00
73111	Impôts directs locaux	3 728 257,00	4 043 000,00	4 043 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	19 000,00	3 500,00	3 500,00
73211	Attribution de compensation	576 878,00	570 000,00	570 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	160 000,00	175 000,00	175 000,00
7336	Droits de place	0,00	1 500,00	1 500,00
7338	Autres taxes	280,00	280,00	280,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	115 000,00	115 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	14 500,00	14 500,00	14 500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	180 000,00	215 000,00	215 000,00
74	Dotations et participations	3 301 893,00	3 000 911,00	3 000 911,00
7411	Dotation forfaitaire	1 246 900,00	1 246 000,00	1 246 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	124 496,00	124 496,00	124 496,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	754 689,00	754 690,00	754 690,00
74127	Dotation nationale de péréquation	90 184,00	90 184,00	90 184,00
744	FCTVA	0,00	793,00	793,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	140 936,00	50 000,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	50 201,00	23 000,00	23 000,00
7472	Participat° Régions	106,00	106,00	106,00
7473	Participat° Départements	2 500,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	26 600,00	26 600,00
7478	Participat° Autres organismes	116 754,00	57 000,00	57 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	26 674,00	20 000,00	20 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	66 719,00	62 830,00	62 830,00
748372	Dotation politique de la ville	669 022,00	400 000,00	400 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	14 630,00	14 630,00
7488	Autres attributions et participations	582,00	130 582,00	130 582,00
75	Autres produits de gestion courante	103 211,00	85 000,00	85 000,00
752	Revenus des immeubles	98 211,00	80 000,00	80 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 330 678,00	8 980 414,00	8 980 414,00
76	Produits financiers (b)	3,00	53,00	53,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	50,00	50,00
7688	Autres	3,00	3,00	3,00
77	Produits exceptionnels (c)	222 250,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	222 250,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	32 000,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	32 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 584 931,00	8 980 467,00	8 980 467,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	33 630,00	23 708,00	23 708,00
722	Immobilisations corporelles	32 920,00	23 000,00	23 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	710,00	708,00	708,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 630,00	23 708,00	23 708,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 618 561,00	9 004 175,00	9 004 175,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 340 694,78
--	---------------------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				11 344 869,78

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 382 550,78	25 416,00	25 416,00
2031	Frais d'études	2 338 045,78	25 200,00	25 200,00
2033	Frais d'insertion	0,00	216,00	216,00
2051	Concessions, droits similaires	44 505,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 654 533,92	2 110 662,19	2 110 662,19
2111	Terrains nus	220 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	130 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 800,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 825,25	284 123,00	284 123,00
21318	Autres bâtiments publics	34 420,17	1 180 064,19	1 180 064,19
2152	Installations de voirie	545 426,40	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	67 380,00	24 000,00	24 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	600,00	7 500,00	7 500,00
2181	Installat° générales, agencements	35 000,00	150,00	150,00
2182	Matériel de transport	46 300,00	180 000,00	180 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	209 358,36	94 000,00	94 000,00
2184	Mobilier	4 898,84	9 820,00	9 820,00
2188	Autres immobilisations corporelles	357 524,90	331 005,00	331 005,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 117 335,74	2 447 889,39	2 447 889,39
2312	Agencements et aménagements de terrains	980 222,20	597 158,20	597 158,20
2313	Constructions	2 137 113,54	1 340 731,19	1 340 731,19
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	510 000,00	510 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 154 420,44	4 583 967,58	4 583 967,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	510 934,19	593 370,26	593 370,26
1641	Emprunts en euros	489 063,19	576 499,26	576 499,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	16 871,00	16 871,00	16 871,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	16,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	16,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		510 950,19	593 370,26	593 370,26
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 665 370,63	5 177 337,84	5 177 337,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	33 630,00	23 708,00	23 708,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	710,00	708,00	708,00
13911	Etat et établissements nationaux	710,00	708,00	708,00
	Charges transférées (9)	32 920,00	23 000,00	23 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 920,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	25 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 000,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	34 501,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 290,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 211,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		68 131,00	23 708,00	23 708,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 733 501,63	5 201 045,84	5 201 045,84

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	953 312,59
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 154 358,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	905 982,51	272 588,00	272 588,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	17 312,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	34 610,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	213 458,51	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	217 870,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	185 568,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	237 164,00	272 588,00	272 588,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 759 000,00	280 000,00	280 000,00
1641	Emprunts en euros	3 759 000,00	280 000,00	280 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 664 982,51	552 588,00	552 588,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	706 381,36	329 766,04	329 766,04
10222	FCTVA	356 800,00	268 505,74	268 505,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	349 581,36	61 260,30	61 260,30
138	Autres subvent° invest. non transf.	592,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	592,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		711 973,36	329 766,04	329 766,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 376 955,87	882 354,04	882 354,04
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 587 819,83	873 128,19	873 128,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	372 201,00	368 820,04	368 820,04
28031	Frais d'études	15 290,00	11 856,34	11 856,34
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	11 726,00	6 417,00	6 417,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 000,00	8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	10 655,00	9 651,16	9 651,16
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	238,00	237,52	237,52
281312	Bâtiments scolaires	2 028,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 703,00	5 280,42	5 280,42
28132	Immeubles de rapport	2 151,00	2 147,60	2 147,60
28135	Installations générales, agencements, ..	3 711,00	195,00	195,00
28152	Installations de voirie	2 201,00	4 434,00	4 434,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	566,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 446,00	12 503,72	12 503,72
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	2 524,00	2 524,00
28182	Matériel de transport	34 262,00	37 865,00	37 865,00
28183	Matériel de bureau et informatique	72 832,00	80 018,29	80 018,29
28184	Mobilier	43 943,00	40 526,39	40 526,39
28188	Autres immo. corporelles	152 449,00	147 163,60	147 163,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 960 020,83	1 241 948,23	1 241 948,23
041	Opérations patrimoniales (9)	34 501,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 211,00	0,00	0,00
2313	Constructions	26 290,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 994 521,83	1 241 948,23	1 241 948,23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 371 477,70	2 124 302,27	2 124 302,27

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	37 202,00
-----------------------------------	------------------

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			3 992 854,16
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			6 154 358,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	967 101	1 336 447	0	1 593 365	889 600	142 080	10 000	0	27 244	211 500	0	5 177 338
- Equipements municipaux (2)		1 336 447	0	1 593 365	889 600	142 080	10 000	0	27 244	211 500	0	4 583 968
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	967 101											967 101
Dépenses d'ordre	708											23 708
Total dépenses de l'exercice	967 809	1 336 447	0	1 593 365	889 600	142 080	10 000	0	47 244	214 500	0	5 201 046
RAR N-1 et reports	0	37 355	461 311	187 692	78 395	0	0	2 280	55 665	130 616	0	953 313
Total cumulé dépenses d'investissement	967 809	1 373 802	461 311	1 781 057	967 995	142 080	10 000	2 280	102 909	345 116	0	6 154 358
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 848 440	3 187	0	272 588	87	0	0	0	0	0	0	2 124 302
RAR N-1 et reports	3 992 854	35 202	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	4 030 056
Total cumulé recettes d'investissement	5 841 294	38 389	2 000	272 588	87	0	0	0	0	0	0	6 154 358

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 512 290	5 544 798	245 084	1 489 471	20 087	844 798	481 577	610 520	30 050	551 195	15 000	11 344 870
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 512 290	5 544 798	245 084	1 489 471	20 087	844 798	481 577	610 520	30 050	551 195	15 000	11 344 870
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 686 797	263 811	195 997	675 852	5 532	99 232	5 840	46 980	20 000	4 134	0	9 004 175
RAR N-1 et reports	2 340 695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 340 695
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 027 492	263 811	195 997	675 852	5 532	99 232	5 840	46 980	20 000	4 134	0	11 344 870

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		967 809	1 373 802	461 311	1 781 057	967 995	142 080	10 000	2 280	102 909	345 116	0	6 154 358
Dépenses réelles		967 101	1 373 802	461 311	1 781 057	967 995	142 080	10 000	2 280	82 909	342 116	0	6 130 650
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	593 370	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	593 370
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	29 386	0	78 456	14 400	0	0	0	0	0	0	122 242
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	51 000	492 219	461 311	472 524	928 315	142 080	10 000	0	44 689	129 618	0	2 731 756
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	322 731	852 197	0	1 230 077	25 280	0	0	2 280	38 220	212 497	0	2 683 282
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>708</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 000</i>	<i>3 000</i>	<i>0</i>	<i>23 708</i>
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	<i>708</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 000</i>	<i>3 000</i>	<i>0</i>	<i>23 708</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		1 848 440	38 389	2 000	272 588	87	0	0	0	0	0	0	2 161 504
Recettes réelles		609 766	35 202	2 000	272 588	0	0	0	0	0	0	0	919 556
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	329 766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	329 766
13	Subventions d'investissement	0	35 202	2 000	272 588	0	0	0	0	0	0	0	309 790

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 238 674	3 187	0	0	87	0	0	0	0	0	0	1 241 948
021	Virement de la sect° de fonctionnement	873 128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	873 128
040	Opérat° ordre transfert entre sections	365 546	3 187	0	0	87	0	0	0	0	0	0	368 820
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 512 290	5 544 798	245 084	1 489 471	20 087	844 798	481 577	610 520	30 050	551 195	15 000	11 344 870
Dépenses réelles		273 616	5 541 611	245 084	1 489 471	20 000	844 798	481 577	610 520	30 050	551 195	15 000	10 102 922
011	Charges à caractère général	24 180	2 145 128	6 000	701 641	0	56 960	0	9 000	30 050	93 400	15 000	3 081 359
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 203 423	239 084	783 830	0	323 338	43 577	66 670	0	427 795	0	5 087 717
014	Atténuations de produits	46 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	8 000	173 060	0	4 000	20 000	464 500	438 000	534 850	0	30 000	0	1 672 410
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	189 436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 436
67	Charges exceptionnelles	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
Dépenses d'ordre		1 238 674	3 187	0	0	87	0	0	0	0	0	0	1 241 948
023	Virement à la section d'investissement	873 128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	873 128
042	Opérat° ordre transfert entre sections	365 546	3 187	0	0	87	0	0	0	0	0	0	368 820

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		7 686 797	263 811	195 997	675 852	5 532	99 232	5 840	46 980	20 000	4 134	0	9 004 175
Recettes réelles		7 686 089	263 811	195 997	675 852	5 532	99 232	5 840	46 980	0	1 134	0	8 980 467
013	Atténuations de charges	0	68 643	0	83 312	5 532	20 732	5 840	4 480	0	1 134	0	189 673
70	Produits des services, du domaine, vente	0	37 850	52 700	360 000	0	76 000	0	40 500	0	0	0	567 050
73	Impôts et taxes	5 136 000	1 500	280	0	0	0	0	0	0	0	0	5 137 780
74	Dotations et participations	2 550 036	73 318	143 017	232 540	0	0	0	2 000	0	0	0	3 000 911
75	Autres produits de gestion courante	0	82 500	0	0	0	2 500	0	0	0	0	0	85 000
76	Produits financiers	53	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>708</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 000</i>	<i>3 000</i>	<i>0</i>	<i>23 708</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	708	0	0	0	0	0	0	0	20 000	3 000	0	23 708
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 317 200,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 317 200,00									
2000000000350350/10278 04046	Caisse dépôt et Consignations	15/03/2023		15/05/2024	280 000,00	F		0,250	0,250		A	X Echéance constante		A-1
00020333902	CREDIT MUTUEL JARVILLE	12/12/2017	10/03/2018	31/03/2018	1 500 000,00	F		1,400	1,424		T	X Echéance constante		A-1
5643557	Caisse d'Epargne de Nancy	09/11/2018	05/12/2018	05/03/2019	1 400 000,00	F		1,790	1,803		T	X Echéance constante		A-1
86469222706	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	06/08/2012	31/08/2012	30/09/2012	1 000 000,00	F		4,360	4,456		M	X Echéance constante		A-1
86473980951	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	21/12/2020	31/12/2020	10/03/2021	1 600 000,00	F		0,760	0,768		T	X Echéance constante		A-1
86474148991	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	29/12/2021	20/02/2022	10/04/2022	459 000,00	F		0,840	0,854		T	X Echéance constante		A-1
A060164	Caisse d'Epargne de Nancy	25/08/2006	25/08/2006	25/11/2006	800 000,00	F	TAUX FIXE	4,380	4,380		T	X Echéance constante		A-1
A3407042	Caisse d'Epargne de Nancy	17/12/2007	25/12/2007	25/04/2008	560 000,00	F	TAUX FIXE	4,480	4,480		T	X Echéance constante		A-1
MON512745EUR	SA LA BANQUE POSTALE	28/07/2016	26/08/2016	01/12/2016	418 200,00	F		1,050	1,050		T	C		A-1
MON540433EUR/0542275/001	SA LA BANQUE POSTALE	20/12/2021	31/12/2021	01/04/2022	1 000 000,00	F		0,650	0,650		T	C		A-1
MON542088EUR	SA LA BANQUE POSTALE	20/06/2022	25/07/2022	01/11/2022	3 300 000,00	V	EURIBOR03M	0,595	0,593		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					337 435,20									
1681 Autres emprunts (total)					337 435,20									
10498	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	05/05/2004	09/05/2006	01/10/2006	235 200,00	F	TAUX FIXE	0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10615	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	24/09/2009	01/06/2011	01/10/2011	102 235,20	F	TAUX FIXE	0,000	0,481		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 654 635,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 685 355,75					576 499,26	138 451,97	0,00	10 138,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 685 355,75					576 499,26	138 451,97	0,00	10 138,99
2000000000350350/10278 04046		0,00	A-1	0,00	12,33	F		0,250	0,00	0,00	0,00	439,44
00020333902		0,00	A-1	1 163 344,69	14,92	F		1,424	70 200,33	15 919,35	0,00	42,51
5643557		0,00	A-1	1 158 514,13	15,92	F		1,803	63 115,57	20 315,31	0,00	1 416,11
86469222706		0,00	A-1	590 847,90	9,58	F		4,456	50 249,33	24 764,71	0,00	65,47
86473980951		0,00	A-1	1 450 710,45	17,92	F		0,768	75 499,23	10 810,57	0,00	609,68
86474148991		0,00	A-1	443 141,59	19,00	F		0,854	21 300,39	3 655,41	0,00	797,28
A060164		0,00	A-1	207 318,91	3,58	F	TAUX FIXE	4,380	52 017,06	8 233,94	0,00	680,22
A3407042		0,00	A-1	198 028,08	5,00	F	TAUX FIXE	4,480	34 237,35	8 301,81	0,00	1 345,27
MON512745EUR		0,00	A-1	243 950,00	8,67	F		1,050	27 880,00	2 451,70	0,00	189,06
MON540433EUR/0542275/001		0,00	A-1	962 500,00	19,00	F		0,650	50 000,00	6 134,38	0,00	1 482,81
MON542088EUR		0,00	A-1	3 267 000,00	24,58	V	EURIBOR03M	0,593	132 000,00	37 864,79	0,00	3 071,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		76 183,20					16 871,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		76 183,20					16 871,00	0,00	0,00	0,00
10498		0,00	A-1	35 280,00	2,75	F	TAUX FIXE	0,000	11 760,00	0,00	0,00	0,00
10615		0,00	A-1	40 903,20	7,75	F	TAUX FIXE	0,481	5 111,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 761 538,95					593 370,26	138 451,97	0,00	10 138,99

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 761 538,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	31-03-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	19/12/1996
L	2031 Frais d'études	5	19/12/1996
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	19/12/1996
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	19/12/1996
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	19/12/1996
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	19/12/1996
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	19/12/1996
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	19/12/1996
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	19/12/1996
L	2182 Matériel de transport lourd	10	19/12/1996
L	2182 Matériel de transport léger	8	19/12/1996
L	2183 Matériel de bureau	7	19/12/1996
L	2184 Mobilier	12	19/12/1996
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	19/12/1996
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	28/01/2010
L	2132 Immeubles de rapport	20	31/03/2011
L	2041511 GFP de rattachement - Biens mobiliers	5	27/09/2012
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et in	15	27/09/2012
L	2041513 GFP de rattachement-Projets d'infrastr	30	27/09/2012
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	24/09/2015
L	2042 Subv. d'équip. versées aux pers.droit privé (mobiliers, mat	5	19/12/2019
L	2042 Subv. d'équip.versées aux pers.droit privé (bâtiments)	15	19/12/2019
L	2183 Matériel informatique	5	13/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	20 000,00		188 000,00	208 000,00	167 681,00	40 319,00
Provision risque maternité et LMD	20 000,00	08/12/2011	188 000,00	208 000,00	167 681,00	40 319,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	20 000,00		188 000,00	208 000,00	167 681,00	40 319,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		594 078,26	I 594 078,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		593 370,26	593 370,26
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	576 499,26	576 499,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	16 871,00	16 871,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		708,00	708,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	708,00	708,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	594 078,26	953 312,59	0,00	1 547 390,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 510 453,97	1 510 453,97
Ressources propres externes de l'année (a)		268 505,74	268 505,74
10222	FCTVA	268 505,74	268 505,74
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 241 948,23	1 241 948,23
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	11 856,34	11 856,34
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	6 417,00	6 417,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	9 651,16	9 651,16
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	237,52	237,52
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	5 280,42	5 280,42
28132	Immeubles de rapport	2 147,60	2 147,60
28135	Installations générales, agencements, ..	195,00	195,00
28152	Installations de voirie	4 434,00	4 434,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	12 503,72	12 503,72
28181	Installations générales, aménagt divers	2 524,00	2 524,00
28182	Matériel de transport	37 865,00	37 865,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 018,29	80 018,29
28184	Mobilier	40 526,39	40 526,39
28188	Autres immo. corporelles	147 163,60	147 163,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	873 128,19	873 128,19

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 510 453,97	37 202,00	3 992 854,16	61 260,30	5 601 770,43

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 547 390,85
Ressources propres disponibles	IV	5 601 770,43
Solde	V = IV – II (6)	4 054 379,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					800 000,00	773 203,69										11 639,73	27 209,19	
TSB	2020	X Echéance constante	TSB Financement terrains de padel	SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE	800 000,00	773 203,69	23,50	M	F		1,530	F		1,530	A-1		11 639,73	27 209,19
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 315 036,74	784 080,91										11 083,37	212 562,49	
LOGIEST	2021	X Echéance constante	25 rue du Maréchal Ney - 1 logement (REAMENAGEMENT PRET 0354497)	Caisse dépôt et Consignations	11 338,86	8 386,68	4,75	T	F		1,400	F		1,400	-		108,42	1 717,94
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2018	X Echéance constante	17 LOGEMENTS DUPLEX LA CALIFORNIE (REAMENAGEMENT PRET 0350277)	Caisse dépôt et Consignations	103 521,65	77 128,77	11,25	A	R	LIVRET A	1,951	R	LIVRET A	1,951	A-1	LIVRET A	1 505,12	6 522,81

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1998	X Echéance constante	CONSTRUCT: 16 LOGTS ILOT HEYMANN	Caisse dépôt et Consignations	843 500,41	400 604,81	8,75	A	V	LIVRET A	3,550	V	LIVRET A	1,950	-	LIVRET A	5 820,36	34 600,64
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1992	X Echéance constante	Acquisi: PAVILLON 54450 OGEVILLER --38 Rue du chateau	Caisse dépôt et Consignations	25 154,09	3 053,27	1,67	A	V	LIVRET A	4,800	V	LIVRET A	1,951	-	LIVRET A	48,34	1 487,23
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1997	C	Acquisition 130 Rue de la RÚpublique	Caisse dépôt et Consignations	22 486,23	9 352,03	7,00	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	109,41	958,66
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1999	X Echéance constante	16 LGTS HEYMANN - 1Pre tranche	Caisse dépôt et Consignations	158 242,08	79 261,50	10,00	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	1,950	-	LIVRET A	1 280,49	5 786,38
PRESENCE HABITAT	1991	X Echéance progressive	IMMEUBLE 20 RUE CARNOT-maison individuelle sur 3 niv.	Caisse dépôt et Consignations	21 480,07	1 454,41	0,58	A	V	LIVRET A	4,800	V	LIVRET A	1,350	-	LIVRET A	14,30	1 454,41
RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	1999	X Echéance constante	REHABILITAT: ancien sÚminaire de RÚnÚmont-en foyer jeunes travailleurs	Caisse dépôt et Consignations	99 343,40	42 134,27	8,08	A	R	LIVRET A	4,300	R	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	492,95	3 830,51
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1986	C	Logements neufs Rue de la RÚpublique	Caisse dépôt et Consignations	914 694,10	34 885,76	0,25	A	V		3,400	V		0,650	-		226,76	34 885,76
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1986	C	23 logements / 51 Rue de la RÚpublique	Caisse dépôt et Consignations	1 453 342,22	83 703,97	0,75	A	V	LIVRET A	4,020	V	LIVRET A	1,270	-	LIVRET A	916,75	83 703,97
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1992	X Echéance constante	25 Rue du MarÚchal Ney-1 logement	Caisse dépôt et Consignations	36 892,66	8 116,49	4,50	A	R	LIVRET A	5,800	R	LIVRET A	5,800	-	LIVRET A	166,39	1 615,23
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1986	X Echéance constante	28 Logts neufs rue RÚpublique-28 logements sur 51	Caisse dépôt et Consignations	625 040,97	35 998,95	0,50	A	V	LIVRET A	4,020	V	LIVRET A	1,270	-	LIVRET A	394,08	35 998,95
TOTAL GENERAL					5 115 036,74	1 557 284,60											22 723,10	239 771,68

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	239 771,68
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	239 771,68
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 980 467,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,67
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP544	420 000,00	-123 049,20	296 950,80	56 950,80	120 000,00	120 000,00	0,00
AP545	0,00	15 280 000,00	15 280 000,00	0,00	704 200,00	5 000 000,00	9 575 800,00
AP554	150 000,00	-30 000,00	120 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	60 000,00
AP537	1 975 000,00	0,00	1 975 000,00	1 973 941,98	0,00	0,00	0,00
AP549	1 261 530,00	0,00	1 261 530,00	254 850,52	632 400,00	489 441,68	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		33,00	0,00	33,00	25,00	3,00	28,00
Agent adm / Agent d'accueil	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent adm. d'Etat Civil	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Assistance de gestion administrative CTM/Voirie	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant Adm. des serv. périscolaires et de la Vie scolaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant/assistante administrative (Patrimoine)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant/assistante de gestion administrative (DRM)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante de gestion adm. des structures d'accueil	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de gestion administrative (OMSTS)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante marchés publics - subventions	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante ressources humaines et finances	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante ressources humaines et rémunérations	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assitant/assistante gestion adm. Secrétariat Général	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé carrières, parcours professionnels et formations	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de développement culturel et de la vie sociale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé/Chargée de mission Démocratie locale - affaires réservées	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée carrière et rémunérations	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargée de l'urbanisme et de l'habitat	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargée de la transition écologique	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller Numérique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Contrôleur de gestion - Evaluation des politiques publiques	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur de la Promotion du territoire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur des Ressources et des Moyens	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice de la Citoyenneté	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice des assemblées et responsable du protocole	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice des solidarités et des familles	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire Equipe Entretien-Gardiennage	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Service Finances - Marchés Publics	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Service Ressources Humaines	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable du Service Vie Scolaire	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	6,00	52,00	41,00	6,00	47,00
ASVP	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent Technique polyvalent du Centre de Maintenance	C	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent d'entretien	C	9,00	6,00	15,00	12,00	2,00	14,00
Agent d'entretien SMA	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent de gestion budgétaire, financière et comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent du service voirie et propreté	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Agent technique espaces verts et serres municipales	C	7,00	0,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Animatrice Loisirs Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant/assistante logistique Sécurité des bâtiments	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de l'aménagement et de l'écologie paysagère	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef/cheffe d'équipe Service Propreté	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur du Management des Transitions	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardiens	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Responsable Adjoint du Centre de Maintenance	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable du Centre de Maintenance	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable du Service Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		26,00	0,00	26,00	21,00	4,00	25,00
ATSEM	C	11,00	0,00	11,00	8,00	3,00	11,00
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	13,00	0,00	13,00	11,00	1,00	12,00
Directrice Adjointe SMA	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice SMA	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Coordonnateur sport scolaire	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Animatrice loisirs Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de projets d'animation et de développement social enfance	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de développement territorial et social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Adjoint du Centre de Loisirs	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Centre de Loisirs	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice de la Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur de la Police Municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Policier Municipal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		115,00	6,00	121,00	95,00	15,00	110,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				406 190,00		
ATSEM	C	MS		91 000,00	A A 3-1	CDD
Agent adm / Agent d'accueil	C	ADM		25 700,00	A A 3-a°	CDD
Agent d'entretien	C	TECH		68 000,00	A A 3-1	CDD
Agent d'entretien SMA	C	TECH		2 930,00	A A 3-1	CDD
Agent technique espaces verts et serres municipales	C	TECH		50 000,00	A A 3-a°	CDD
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	MS		2 950,00	A A 3-1	CDD
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	S		3 000,00	A A 3-1	CDD
Assistant/assistante administrative (Patrimoine)	C	ADM		34 800,00	A A 3-a°	CDD
Chargée de l'urbanisme et de l'habitat	C	ADM		34 700,00	A A 3-1	CDD
Coordonnateur sport scolaire	C	SP		34 500,00	A A 3-3-1°	CDD
Responsable du Service Patrimoine	A	TECH		58 610,00	A A 3-3	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				200 861,00		
Agent adm / Agent d'accueil	C	ADM		34 000,00	A A 3-1	CDD
Agent du service voirie et propreté	C	TECH		23 435,00	A Contrat aidé	A
Agent du service voirie et propreté	C	TECH		34 426,00	A A 3-1	CDD
Agent technique espaces verts et serres municipales	C	TECH		61 000,00	A A 3-1	CDD
Médiateur tranquillité	C	OTR		48 000,00	A Contrat aidé	A
TOTAL GENERAL				607 051,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2023

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2000 - 15/11/2012 -	SOLOREM SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND NANCY HABITAT	SOLOREM SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND NANCY HABITAT	Société Française Société Française	640,00 1 000,00
27/09/2018 -	SPL IN-PACT GL	SPL IN-PACT GL	Société Française	4 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/06/1986 -	SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	SA SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	Société Française	313 609,10
26/09/1991 -	PRESENCE HABITAT	SA PRESENCE HABITAT	Société Française	2 524,57
01/10/1992 -	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	Collectivité Locale - Département	616 324,66
12/02/1999 -	RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	SA RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	Société Française	45 780,92
09/03/2020 -	TSB	TSB	Association	800 000,00
01/03/2021 -	LOGIEST	SA LOGIEST	Société Française	10 080,78
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2022 - CCAS	CCAS DE JARVILLE	CCAS DE JARVILLE	C.C.A.S.	339 606,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Métropole du Grand Nancy	04/12/1995	TPU	0.00

Autres organismes de regroupement

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public Administratif	Centre Communal d'Action Sociale		-	SPA	Non
Etablissement Public Administratif	Caisse des Ecoles	19/11/1990	-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	31,59	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	21,80	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	12,86	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 0 25
 Nombre de suffrages exprimés : 0 26



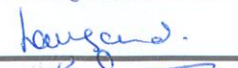
VOTES :




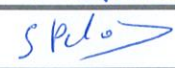
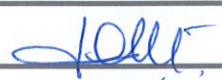
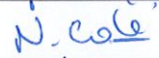
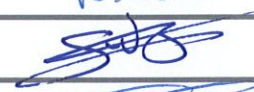

Pour : 0 20
 Contre : 0 6
 Abstentions : 00

Date de convocation :

Présenté par Le Maire (1),
 A Jarville-la-Malgrange, le 28/03/2023
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Jarville-la-Malgrange, le 28/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANCEAUX Dominique	
BAN Henri	
BRONNER Christine	
BUFFET Catherine E/R par Mme Esnault	
CARO Michel	
CHATEAU Christophe E/R par N. Anceaux	
DAMM Claude Absent au moment du vote	
DARNE Jean-Claude	
DECAILLOT Patricia	
DESFORGES Nadia	
ESNAULT Nathalie	
GACHENOT Jean-Christophe	
GECHTER Gilles	
GIACOMETTI Daniel	
GUYOMARCH Baptiste	
HELOISE Roseline Absent	
KIBAMBA Christian	
LANGARD Pascale	
LAURENT Loïc	
LAVICKA Claude	
MANGIN Cindy Absent	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
MANGIN René		
MATHERON Vincent, Maire		
PERRIN Josette		
PETOT Liliane		
POLLI Catherine		
VIEY CAHE Nicole		
VIGO Stéphane		
WUCHER Anne		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jarville-la-Malgrange, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.